

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La cession est conclue moyennant le prix de **TRENTE-TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS (33 500,00 EUR)**.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A MORTAGNE AU PERCHE (Orne),
LE 22 février 2017**

Maître Eric POTIER



ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Eric POTIER Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Gaëlle GERVAIS, Catherine DECAEN et Eric POTIER», titulaire d'un Office Notarial à MORTAGNE AU PERCHE (Orne), 31 rue Ferdinand de Boyères, le 22 février 2017 il a été constaté la VENTE,

Par :

Monsieur Jean Emile Fernand **CHOLET**, Retraité, demeurant à MORTAGNE AU PERCHE (61400) 4 rue du Portail Saint Denis.

Né à MORTAGNE AU PERCHE (61400), le 27 janvier 1924.

Veuf de Madame Régine Louise Berthe **LAMPERIERE** et non remarié.

Au profit de :

Monsieur Kerim **BARKA**, peintre en bâtiment, demeurant à SOLIGNY-LA-TRAPPE (61380) Le Chaillou.

Né à PARIS 12ÈME ARR. (75012), le 6 avril 1971.

Divorcé de Madame Manuela Marie-France Sylvie **GEORGET**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de ALENCON (61000), le 27 novembre 2013, et non remarié.

Quotités acquises :

Monsieur Kerim BARKA acquiert la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A SOLIGNY-LA-TRAPPE (ORNE) 61380 Lieu-dit Vaugelay,

Une maison comprenant :

Au rez-de-chaussée : pièce de vie avec cheminée, cuisine. Pièce indépendante à l'arrière.

Grenier au-dessus.

A la suite : deux granges.

Jardin clos et arboré.

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	86	Vaugelay	00 ha 01 a 21 ca
B	88	Vaugelay	00 ha 12 a 80 ca
B	89	Vaugelay	00 ha 02 a 95 ca

Total surface : 00 ha 16 a 96 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.